

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Versoix boucle ses comptes avec un excédent de revenus supérieur à 9 millions de francs.**

---

Versoix, le 11 mai 2023

**Des recettes fiscales largement supérieures aux attentes notamment en provenance des personnes morales expliquent en grande partie ce résultat très positif. Le Conseil administratif se réjouit et lance immédiatement une réflexion pour mettre à profit cette situation exceptionnelle. Les enjeux des prochaines années, tels que la réduction de la dette, le renforcement des investissements, l'aide aux personnes démunies et la mise en œuvre de la transition énergétique sont autant de pistes d'utilisation de cette somme.**

En automne 2021, le Conseil administratif fondait son budget 2022 sur des prévisions fiscales en forte baisse. Depuis, les comptes 2021 ont infirmé cette tendance. Et, en ce printemps 2023, les comptes 2022 enregistrent des rentrées fiscales de CHF 38,5 millions, supérieures de CHF 9 millions aux estimations. Ce sont donc bien ces revenus hors normes qui expliquent l'excédent de recettes : dans les domaines qui relèvent de sa gestion courante, le Conseil administratif maîtrise les charges et poursuit sa politique d'investissement à l'identique des années précédentes.

Et si cet excédent de recettes permet de financer intégralement les investissements réalisés en 2022 en laissant une marge d'autofinancement de CHF 8,1 millions, il est certain que les investissements des prochaines années dans la rénovation et l'agrandissement des écoles ainsi que dans la mise en œuvre du plan climat profiteront de ces financements.

Très satisfait de ce résultat record, lequel permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité, le Conseil administratif relève le caractère imprévu de la situation et reste lucide. Ainsi, il ne préconise pas de baisse du taux de centime additionnel et ne prévoit pas d'augmenter de manière significative les charges de fonctionnement. Au contraire, cette manne doit permettre de renforcer les axes tracés dans le programme de législature, soit le développement d'une ville inclusive, attractive et durable.

Les comptes sont soumis au Conseil municipal le 15 mai prochain pour approbation. Ils sont disponibles sur le site internet de la Ville de Versoix.